

LANGUES : MOBILISATION GÉNÉRALE!

Philippe Van Parijs

Entre les compétences linguistiques réelles des Bruxellois et celles dont ils ont besoin, l'écart ne cesse de se creuser. Mais Bruxelles dispose des atouts pour le réduire et pour faire d'elle-même, malgré la diversité linguistique de sa population et grâce à son multilinguisme, un modèle de réussite économique et de cohésion sociale. Pour arriver à ce résultat, elle doit parvenir à mobiliser ses familles et ses écoles, ses associations et ses médias, ses partenaires sociaux et ses formations politiques.

Une quatrième édition du Taalbarometer vient d'être publiée, sur la base de données recueillies au cours de l'année 2017 auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte de la Région de Bruxelles-Capitale¹. En ce qui concerne la langue « maternelle », c'est-à-dire parlée à la maison dans l'enfance,

1 R. Janssens, *Meertaligheid als opdracht*, VUB Press, 2018.

le français est mentionné par 52 % des répondants comme leur seule langue maternelle, par 21 % de plus en combinaison avec une autre langue. Pour le néerlandais, les chiffres correspondants sont de 6 et 10 %, et pour l'arabe de 5 et 4 %. En ce qui concerne la compétence linguistique, entendue comme la proportion de répondants disant parler une langue bien ou très bien, le trio est différent : le français est à 87 %, l'anglais à 34 % et le néerlandais à 16 %. Dans le premier Taalbarometer (2001), les chiffres correspondants étaient respectivement de 96 %, de 33 % et de 33 %.

La baisse sévère de la compétence dans les deux langues officielles n'est donc que très légèrement compensée par une compétence accrue en anglais. Le résultat est qu'aujourd'hui 8 % des répondants ne sont compétents dans aucune de ces trois langues, pour seulement 2,5 % en 2000, à l'aube d'une explosion démographique qui a fait passer la population bruxelloise de 960 000 à 1 200 000 habitants.

En revanche, les exigences linguistiques dans la vie économique n'ont cessé d'augmenter. Ainsi, toujours selon le Taalbarometer, la proportion des Bruxellois dont l'entreprise communique avec ses clients exclusivement en français s'est effondrée, entre 2000 et 2017, de 73 à 34 %, tandis que les pourcentages correspondants augmentaient de 11 à 18 % pour le duo français-néerlandais, de 2 à 20 % pour le duo français-anglais et de 3,5 à 28 % pour le trio français-néerlandais-anglais. Et ce n'est bien sûr pas seulement en tant que travailleurs qu'un tel trilinguisme importe pour les Bruxellois, mais aussi en tant

que citoyens d'une ville où le français domine, d'un État où le néerlandais est la langue majoritaire et d'une Union dont la langue vernaculaire est l'anglais.

UNE CÉCITÉ AUX BESOINS DES ÉLÈVES BRUXELLOIS

Cet écart croissant entre compétences existantes et requises constitue un immense défi qui ne pourra être relevé que moyennant une mobilisation générale de la population bruxelloise pour faire de l'apprentissage des langues une tâche quotidienne, multiforme et collective. Dans cette mobilisation, les écoles bruxelloises doivent bien sûr jouer un rôle central. En sont-elles capables ?

Si l'on fait abstraction des cinq écoles européennes, qui accueillent environ 4 % des élèves bruxellois, et des quelques écoles privées, qui en accueillent une fraction négligeable, les élèves bruxellois fréquentent pour plus de 80 % des écoles relevant de la Communauté française et pour près de 20 % des écoles relevant de la Communauté flamande. Lors de la création des Communautés en 1970, l'idée était que les néerlandophones et les francophones bruxellois, conçus comme des ensembles mutuellement exclusifs et collectivement exhaustifs, disposent les uns et les autres de leurs réseaux d'écoles séparés (comme de leurs crèches, bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse ou partis politiques). Pour enrayer le processus de « francisation » qui a opéré tout au long du XX^e siècle, une tentative fut même faite, dans les années 1970, pour forcer les parents néerlandophones à inscrire leurs enfants

dans une école néerlandophone. Cette idée initiale, reposant sur l'image de deux tribus vivant côte à côte, ne correspond plus du tout à la situation actuelle. Les écoles des deux Communautés s'adressent désormais de plus en plus à un même public. De part et d'autre, la langue ancestrale de la plupart des élèves – qui n'est plus nécessairement leur langue maternelle – n'est ni le français ni le néerlandais, les élèves « belges de souche » ne constituant plus qu'une minorité. Et dans les écoles néerlandophones, comme dans les écoles francophones, il y a désormais plus d'élèves pratiquant davantage le français que le néerlandais hors de l'école.

Dans ce contexte, que font les écoles bruxelloises pour équiper leurs élèves des compétences linguistiques dont ils ont besoin ? Rien dans la déclaration gouvernementale de la Communauté française de 2014 ne donnait le moindre indice qu'elle avait pris conscience des besoins linguistiques spécifiques des élèves bruxellois. Les cours de néerlandais en primaire, obligatoires à partir de la troisième année en vertu d'une législation fédérale, ne sont pas pris en compte dans le Certificat d'études de base, et le test de néerlandais organisé par la Communauté en fin de deuxième secondaire est le même que pour les élèves wallons, qui n'ont pas de néerlandais en primaire. Ni pour les élèves ni pour les enseignants, il n'est particulièrement motivant de devoir s'assurer de ne pas apprendre en six ans plus que ce que les élèves wallons peuvent apprendre en deux.

Le résultat est qu'à en croire les chiffres du dernier Taalbarometer, les Bruxellois sortant de l'enseignement fran-

cophone et pouvant parler le néerlandais à un niveau plus qu'élémentaire (après l'avoir étudié pendant dix ans pour la plupart d'entre eux!) ne font même plus 2 % de la population, alors qu'ils en faisaient encore 13 % en 2000.

Quels que soient ses mérites dans d'autres domaines, le Pacte d'excellence ne permet guère d'espérer une amélioration dans celui-ci. Il choisit par exemple d'imposer deux heures de latin par semaine pendant deux ans à tous les élèves de secondaire, y compris ceux qui se destinent aux sections techniques et professionnelles, au lieu de permettre aux jeunes Bruxellois d'utiliser ces périodes pour améliorer leur néerlandais ou leur anglais. Il y a certes une possibilité d'enseignement en immersion linguistique. Mais les élèves qui y ont accès à Bruxelles sont proportionnellement près de dix fois moins nombreux qu'en Brabant wallon. Interrogée en avril 2018 sur cette différence interpellante, la ministre de l'Enseignement a répondu que les Bruxellois disposaient d'une option dont les Wallons ne disposent pas : la « submersion linguistique », c'est-à-dire la fréquentation de l'enseignement néerlandophone.

TOUS EN SUBMERSION ?

Ce n'est pas faux. La déclaration gouvernementale de la Vlaamse Gemeenschapscommissie de 2014 assigne en effet résolument à l'enseignement néerlandophone bruxellois l'ambition d'équiper les élèves qui en sortent de la compétence trilingue dont ils ont besoin. Et ce n'est pas une ambition déraisonnable. Le français y est sérieusement enseigné depuis la troisième primaire, par-

fois plus tôt, et compte pour le diplôme de fin d'études primaires. En outre, l'apprentissage du français peut compter sur un environnement urbain où il domine et où, par conséquent, les occasions de le pratiquer ne manquent pas. Par ailleurs, l'apprentissage de l'anglais par les élèves des écoles néerlandophones peut compter sur la collaboration de la VRT ou VTM, où les films et émissions en langues étrangères sont sous-titrés, alors que les élèves des écoles francophones bruxelloises, comme leurs congénères wallons et français, voient leur apprentissage de l'anglais saboté par le recours systématique au doublage.

La solution, dès lors, semble évidente. Si vous souhaitez que vos enfants acquièrent les compétences linguistiques qui leur seront indispensables à Bruxelles, faites ce que fait déjà – ou essayez de faire dans la mesure des places disponibles – une part croissante de l'« élite » francophone bruxelloise : inscrivez vos enfants dans l'enseignement néerlandophone.

UN, ÇA VA. BEAUCOUP, BONJOUR LES DÉGÂTS

Mais ce n'est pas si simple. Si vous êtes le seul à faire ce choix, tout ira bien. Votre enfant s'ennuiera peut-être au cours de français – sauf si l'enseignant le recrute intelligemment comme assistant – mais le néerlandais qu'il ne parlera pas seulement en classe mais aussi avec ses condisciples néerlandophones sera rapidement au niveau requis pour pouvoir étudier les autres matières et argumenter dans cette langue comme si c'était sa langue maternelle.

Mais si vous êtes loin d'être seul à faire ce choix, les choses se compliquent. Plus augmente la proportion d'élèves francophones – ou plus généralement d'élèves partageant une langue maternelle différente de la langue d'instruction principale de l'école –, moins la connaissance du néerlandais sera constamment et puissamment renforcée par son usage entre élèves et en dehors du cadre scolaire. Contraindre les élèves à parler le néerlandais lors des pauses et à la récréation n'est pas seulement décrié par ceux qui n'en comprennent pas l'importance, mais est surtout très difficile à mettre en œuvre aussi longtemps que l'aisance en néerlandais n'a pas comblé l'écart avec l'aisance dans la langue maternelle, et elle ne le fera jamais si l'usage du néerlandais reste confiné aux heures passées en classe. Le risque est alors que la maîtrise de la langue scolaire reste pour beaucoup insuffisante comme outil de pensée et d'apprentissage des autres matières. À cela s'ajoute, pour beaucoup de parents non néerlandophones, la difficulté de suivre le travail de leurs enfants et d'en discuter avec les enseignants.

De leur côté, les parents néerlandophones pourront légitimement craindre une ostracisation de leurs enfants, de plus en plus en plus minoritaires et perçus par les autres comme injustement privilégiés, et surtout une baisse générale du niveau d'apprentissage. Certains seront dès lors tentés de quitter Bruxelles, ou à tout le moins d'inscrire leurs enfants dans des écoles de la périphérie flamande, aggravant ainsi encore le problème. Pour éviter ou au moins retarder le phénomène, les au-

torités flamandes sont maintenant amenées à prendre des mesures pour restreindre non plus, comme dans les années 1970, l'accès des néerlandophones aux écoles francophones, mais l'accès des francophones aux écoles néerlandophones.

À ces difficultés, il faut encore en ajouter une autre, qui n'est pas moins sérieuse. Les écoles néerlandophones de Bruxelles peinent déjà aujourd'hui à attirer et surtout à stabiliser à Bruxelles un nombre suffisant d'enseignants néerlandophones. Le problème n'est pas tellement qu'enseigner dans les classes superdiverses de Bruxelles est particulièrement exigeant. Il est surtout que, pour une famille d'enseignant, le logement à Bruxelles coûte cher – trop cher pour beaucoup, qui préfèrent dès lors s'installer, dès qu'ils fondent famille, dans la périphérie flamande plus ou moins lointaine, puis saisir le premier emploi qui leur permette d'échapper à de pénibles navettes.

Toute expansion de l'enseignement néerlandophone bruxellois en vue d'accueillir plus de non-néerlandophones ne peut qu'intensifier cette difficulté – tout comme le ferait le développement d'écoles bilingues, dont une majorité de Bruxellois dit souhaiter la création, ainsi que tout effort de la Communauté française pour développer l'enseignement en immersion ou pour prendre enfin au sérieux l'enseignement du néerlandais en primaire comme en secondaire. Face à la pénurie, les écoles francophones seront en outre d'autant moins bien armées que leurs enseignants sont moins bien payés que dans les écoles néerlandophones.

UNE RESPONSABILITÉ BRUXELLOISE

Ces obstacles sont sérieux, mais la meilleure manière de les franchir n'est pas de les ignorer. Pour les surmonter, il faudra pouvoir compter sur une mobilisation de la population bruxelloise coordonnée par une autorité politique unique responsable d'assurer un enseignement obligatoire équitable et efficace, en particulier dans sa dimension linguistique, à l'ensemble des jeunes qui grandissent sur son territoire.

Diverses formules plus ou moins hybrides sont envisageables, fût-ce à titre transitoire. Mais la formule la plus simple consiste à transférer des Communautés à la Région de Bruxelles-Capitale la compétence en matière d'enseignement obligatoire. Un tel transfert aurait, entre autres avantages, celui de placer dans les mêmes mains les compétences en matière d'enseignement obligatoire, de formation professionnelle et de bâtiments scolaires. Il n'est cependant concevable et justifiable que s'il est suffisamment clair pour toutes les parties, et autant que possible formellement garanti, qu'il n'a pas pour objectif et n'aura pas pour effet de promouvoir l'éviction de la langue bruxelloise minoritaire au profit de la langue hégémonique, mais procède au contraire de la conviction qu'il importe de renforcer vigoureusement la compétence des jeunes Bruxellois non seulement en français et en anglais mais aussi, et tout particulièrement, en néerlandais.

Confier cette responsabilité au gouvernement bruxellois est pleinement compatible avec la coexistence, sur le territoire de la Région, de réseaux libres et officiels

francophones et néerlandophones également actifs en Wallonie et en Flandre, d'un réseau d'écoles européennes « de type II » cofinancées par les autorités locales et d'un réseau d'écoles « bilingues » qui pourrait être créé à l'initiative de la Région, dans la foulée de la formation d'instituteurs bilingues mise en place au cours de cette législature. Les places respectives du français, du néerlandais et d'autres langues pourront varier considérablement d'un réseau à l'autre, et même d'un établissement à l'autre au sein de chaque réseau, laissant ainsi un vaste champ à l'expérimentation. Mais partout la deuxième langue nationale devra être introduite bien plus tôt et plus efficacement que ce n'est actuellement le cas dans les écoles francophones de Bruxelles, et l'anglais devra aussi apparaître plus tôt dans le cursus. La comparaison des résultats obtenus, en tenant compte de la diversité socioéconomique et sociolinguistique des publics de chaque école, devra aider chacune d'elles à mieux faire et les aider toutes à apprendre des expériences de chacune.

Cette mobilisation de toutes les écoles de Bruxelles ne pourra atteindre ses objectifs que si elle se permet d'innover sans complexes et de faire sauter bon nombre de rigidités. Elle devra par exemple développer des synergies avec les médias et acteurs culturels locaux pour fournir aux activités scolaires et parascolaires des élèves de tous âges un matériau qui les aide à apprendre efficacement les langues et leur en donne l'envie. Elle devra pouvoir faire appel dans chaque réseau aux enseignants de l'autre Communauté linguistique beaucoup plus largement et plus souplement qu'aujourd'hui. Elle

devra pouvoir tableer sur des mesures facilitant la fixation d'enseignants à Bruxelles, par exemple en leur donnant une priorité dans l'accès aux logements appartenant aux pouvoirs publics. Elle devra oser assouplir diverses règles pour permettre d'exploiter davantage, y compris par le recours aux bénévoles, l'immense trésor de compétences linguistiques présent à Bruxelles et à proximité. On n'a pas besoin d'être bardé de diplômes pour motiver des élèves à apprendre une langue et pour la leur apprendre en la pratiquant avec eux.

Et pour ce qui concerne l'anglais, il ne faut pas faire une fixation sur les *native speakers* : c'est l'anglais oral des Allemands et des Portugais que les Bruxellois doivent apprendre, plus que celui des Britanniques et des Américains. L'objectif n'est pas de faire de chaque élève un « parfait trilingue », mais de s'assurer qu'il acquière, dans au moins l'une d'elles, la maîtrise requise pour penser, parler et écrire correctement, et qu'il puisse se débrouiller suffisamment dans les autres pour pouvoir les pratiquer et ainsi les entretenir et les améliorer tout au long de sa vie.

L'ÉCOLE NE PEUT PAS TOUT

L'école est cruciale, mais il serait illusoire de croire que la mobilisation requise pour relever le défi linguistique de Bruxelles pourra réussir si elle se limite au cadre de la scolarité obligatoire. Elle devra aussi infiltrer le *lifelong blended learning* dont aucune société du XXI^e siècle ne peut se passer, c'est-à-dire un apprentissage tout au long de la vie qui combine l'exploitation du fabuleux

trésor de connaissances et d'instruments accessibles à peu de frais grâce à l'internet – à commencer par le logiciel d'apprentissage linguistique Brulingua désormais gratuitement à la disposition de tout résident bruxellois – et l'appropriation collective critique et créative de ces ressources dans le cadre de programmes de formation continuée mais aussi, par exemple, de tables de conversation animées par des bénévoles ou d'initiatives informelles entre voisins.

Au-delà de ces activités dont l'apprentissage linguistique est la mission première, l'effort collectif doit aussi pouvoir compter sur d'autres initiatives, telles que la collaboration durable entre le Brussels Kunstoverleg et le Réseau des arts à Bruxelles ou le club de football *bxbrussels*, fondé et sponsorisé par Vincent Kompany, dont un des objectifs explicites est d'encourager l'apprentissage du français, du néerlandais et de l'anglais par les jeunes joueurs.

En fin de compte, cependant, ce sont toutes les familles bruxelloises qui doivent être mobilisées. Il importe de disséminer auprès d'elles, sous une forme accessible, les connaissances scientifiques qui doivent les éclairer sur les difficultés et les conditions de succès de l'apprentissage simultané de plusieurs langues, notamment en les invitant à la plus grande cohérence possible. C'est à quoi vise le Plan Marnix pour un Bruxelles multilingue (www.marnixplan.org), une émanation du monde académique et de la société civile bruxelloise née en 2013 dans la foulée d'Aula Magna. Outre cette mission de vulgarisa-

tion scientifique, le Plan Marnix s'emploie à faire mieux connaître et encourager toute contribution au vaste effort collectif de développement des compétences linguistiques des Bruxellois, en tâchant de répandre au sein de toutes les couches de la population bruxelloise un état d'esprit exprimé dans les dix articles de son *credo* (disponible sur son site en une quinzaine de langues) : chaque Bruxellois doit saisir chaque jour comme une occasion d'améliorer une des ses langues et d'en aider d'autres à améliorer une des leurs.

L'objectif est ambitieux, et la partie n'est pas gagnée d'avance. Mais la situation exceptionnelle de Bruxelles, si elle est intelligemment exploitée, y rend réellement envisageable ce dont ailleurs on ne peut que rêver. L'étroitesse des limites de Bruxelles, l'intensité de ses relations avec les Régions néerlandophone et francophone qui la jouxtent, la présence massive d'institutions supranationales dont la *lingua franca* est l'anglais et l'afflux d'une population dont la langue maternelle n'est aucune de ces trois langues rendent indispensable de viser la généralisation d'un « trilinguisme + », mais fournissent en même temps aux Bruxellois les opportunités et les motivations qui le mettent à la portée d'une grande partie d'entre eux.

UN ATOUT POUR TOUS

Ce qui est nécessaire à l'intégration réussie de chacun constitue en même temps un atout économique majeur pour la Région dans son ensemble : une population ca-

pable de fournir, dans des domaines et des fonctions très différentes, la main-d'œuvre polyglotte dont une économie de services a besoin dans une capitale internationale assise sur une frontière linguistique.

Pour atteindre cet objectif, les responsables politiques ont leur rôle à jouer, notamment en conférant aux organes de la Région bruxelloise les compétences qui leur permettront de mieux orchestrer l'indispensable mobilisation générale, mais aussi, vu l'urgence, en se permettant d'adopter au niveau bruxellois des mesures qui, à strictement parler, outrepassent les compétences de la Région.

Chaque école a aussi un rôle crucial à jouer, de même que chaque enseignant, chacun à sa manière, sans hésiter à innover ni à partager avec d'autres les leçons de ses déceptions comme de ses succès. Et ultimement, tous les citoyens de Bruxelles, dont beaucoup sont à la fois capables et désireux, sans y rien perdre eux-mêmes, de partager avec d'autres cet instrument fantastique de communication, de compréhension et de collaboration qu'est leur compétence linguistique. ■